

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
27 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le trois avril à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
9 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 22
- Procurations : 5
- Absents : 2
- Votants : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORQUET, Mme MADELENAT, M. JOLIVET, M. GUILLEROT, M. FLATRES, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, M. DU CHOUCHE, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. COLIN, Mme GIANNI, M. RUBIANO, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme CELO à M. LORQUET, Mme ROBIC à Mme LE NORMAND, Mme ROUSSET à M. JOLIVET, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ETAIENT ABSENTS : Mme SAMZUN, M. SUPPLY.

Mme Régine LE NORMAND est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N°2024 - 01 Informations dans le cadre de la délégation du conseil au maire

Par délibération en date du 12 juillet 2022, le Conseil a délégué diverses attributions à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'Assemblée délibérante est donc informée que les décisions suivantes ont été prises en vertu de ces délégations :

- Convention multi services 2024-2025-2026 avec Fdgdon 56, relative à la lutte contre tous nuisibles, pour un montant annuel de 649.77 € par an, signée le 14 mars 2024.

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 09 avril 2024

LE MAIRE

Patrice VALTON

